

Un seul directeur musical pour l'ONB, La Monnaie et Bozar

Didier Reynders a présenté des mesures pour unifier La Monnaie, l'Orchestre national de Belgique et Bozar.

Après plusieurs mois et de nombreuses discussions autour de l'avenir de La Monnaie, de l'Orchestre national de Belgique et du Palais des Beaux-Arts, Didier Reynders, ministre en charge des institutions culturelles fédérales, a précisé les détails du rapport Blanchard dans sa note de politique générale du 30 octobre 2015.

Onze mesures sont envisagées pour réformer structurellement les trois institutions. La première vise à installer un directeur musical commun aux deux orchestres. Il aura pour mission de créer une dynamique inédite entre les deux orchestres. Reste à savoir ce que deviendront les deux directeurs déjà engagés, la question est ouverte.

Autre proposition : la création d'une académie d'orchestre. Elle réunira de jeunes musiciens et des artistes plus confirmés. Une nouvelle formation de musiciens pourrait aussi être mise en place. Elle rassemblerait des musiciens des deux orchestres prêts à s'investir dans de nouveaux projets artistiques. Enfin, et c'est un point important, un concert annuel pourrait être organisé ainsi qu'un cycle biennal commun. Tout cela dans un même objectif : « *générer une cohérence nouvelle entre les trois institutions* ».

Le processus d'« *unification* » risque aussi de crispier les partenaires sociaux. Surtout lors-

qu'on envisage le problème de l'harmonisation des statuts et des conditions salariales. Mais Didier Reynders, citant le rapport Blanchard, a affirmé sa volonté de ne pas toucher aux emplois et d'harmoniser les rémunérations en concertation avec tous les partenaires.

Une bonne nouvelle annoncée, c'est la réduction graduelle des cotisations patronales. De 32,4 %, on passerait à 30 % en 2016, puis à 25 % en 2018 pour les travailleurs de la catégorie 1,

catégorie à laquelle le Théâtre royal de La Monnaie et le Palais des Beaux-Arts ont été intégrés.

Par ailleurs, les trois institutions ont déjà commencé à réfléchir aux possibilités de mutualisation de leurs moyens. Un système de billetterie commune aux trois institutions a été développé et devrait être bientôt opérationnel. Mais la billetterie ne serait pas le seul service à être remanié. Des projets de mise en commun de leurs services de restauration et de nettoyage sont aussi à l'étude. On y parle aussi d'un rapprochement des services informatiques et de communication.

De nouveaux contrats de gestion devront encore être conclus avec les institutions culturelles fédérales sur base du rapport Blanchard, d'ici à la fin de cette année. Il s'agira alors de régler un certain nombre de problèmes en matières de pen-

sion, de gestion et de bâtiment. Ces contrats devront être validés par le gouvernement fédéral.

L'ambition, à terme, de ces mesures est claire selon Didier Reynders : maintenir un standard élevé de qualité artistique et culturelle dans les trois institutions. ■

LOUIS ROQUINY (St.)